



Les Boucles de Gayant - 5 km

Challenge Scolaire - Fiche d'inscription collective

Jeudi 10 mai 2018

Nom de l'établissement :

Adresse :

Mail :

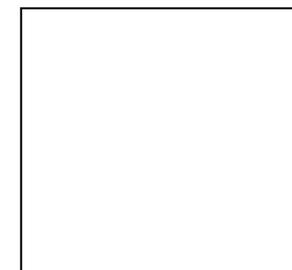
Nom de l'équipe :

Nom et téléphone du responsable de l'équipe :

Nom et téléphone du directeur de l'établissement :

Visa du directeur de l'établissement :

Cachet de l'établissement :



FICHE D'INSCRIPTION A REMETTRE AU SERVICE DES SPORTS AVANT LE VENDREDI 10 AVRIL 2018

	Nom	Prénom	Année de naissance	Sexe	N° de licence FFA	Adresse / Mail	Nationalité	N° de dossard
1								
2								
3								
4								
5								
6								

7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								

25								
26								
27								
28								
29								
30								

Je joins lors du retour de la fiche d'inscription collective :

- une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou d'un « Pass' J'aime Courir », délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Dirigeant et Découverte ne sont pas acceptées);**
- une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;**
- une **licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- un **certificat médical de d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Pour info : un certificat médical est valable un an.

Visa du directeur de l'établissement: